

Environnement

Montpellier, le 19 mai 2023

GÉOPARC Terres d'Hérault, la démarche continue !

Dans le cadre de la candidature du Département de l'Hérault auprès de l'UNESCO pour son Géoparc Terres d'Hérault, un voyage d'étude a été organisé au Géoparc mondial UNESCO de Haute-Provence en présence du Président du Département de l'Hérault, Kléber MESQUIDA et Gaëlle LEVEQUE, maire de Lodève et conseillère départementale du canton de Lodève.

Le Département de l'Hérault souhaite déposer une candidature auprès de l'UNESCO pour son Géoparc Terres d'Hérault pour novembre 2024. Cette candidature doit être portée par le Comité National des Géoparc Français (CNGF) auprès de l'UNESCO. L'organisation de ce voyage d'étude auprès du Géoparc mondial UNESCO de Haute Provence témoigne de l'engagement du territoire Héraultais et renforce le dossier de candidature en cours de constitution dans le but d'un soutien par le CNGF.

Pourquoi L'UNESCO Géoparc de Haute-Provence ?

Il s'agit d'un des précurseurs du concept de Géoparc depuis l'organisation du premier Symposium International pour la protection du patrimoine géologique en 1991 à Dignes le Bains.

En 2000, le réseau des Géoparc européens fut créé par 4 territoires, à savoir :

- ❖ Réserve Géologique de Haute-Provence – France
- ❖ Natural History Museum of Lesvos Petrified Forest – (Lesvos island) Greece
- ❖ Geopark Gerolstein/Vulkaneifel – Germany
- ❖ Maestrazgo Cultural Park – Spain

C'est avec l'appui de ce réseau que s'est ensuite développé ce concept pour être sous l'égide de l'UNESCO depuis 2015.

LE COMITE NATIONAL DES GEOPARCS FRANÇAIS (CNGF)

Créé en 2014, le comité national des géoparc de France (CNGF) réunit les géoparc mondiaux UNESCO français pour engager concertation et coopération entre territoires labellisés. Organisé sous statut associatif, son objet est aussi de conseiller et d'accompagner les territoires candidats à la labellisation auprès de l'UNESCO dans les meilleures conditions possibles.

Service presse Département Hérault
Corentine VELUT 04 67 67 73 07 - 06 77 82 12 75
Eva PEREIRA 04 67 67 67 04 - 07 89 05 05 44
actu@herault.fr

Suite à ce voyage d'étude, les participants ont pu bénéficier de l'excellent accueil de l'ensemble des acteurs rencontrés et de leur expérience, source de connaissance et d'apprentissage pour le Géoparc Terres d'Hérault.



Une démarche fédératrice

L'Hérault est riche de paysages et affleurements uniques, et des sous-sols composés d'à peu près tous les types de roches qui permettent de lire 540 millions d'années de notre terre. Le Département et ses partenaires se sont réunis dans une démarche collective pour labelliser le GEOPARC « Terres d'Hérault » qui couvre les territoires du Lodévois et Larzac, du Grand Orb, de la Vallée de l'Hérault et du Clermontais, auprès de l'UNESCO.

Service presse Département Hérault
Corentine VELUT 04 67 67 73 07 - 06 77 82 12 75
Eva PEREIRA 04 67 67 67 04 - 07 89 05 05 44
actu@herault.fr

**Communiqué
de presse**



Service presse Département Hérault
Corentine VELUT 04 67 67 73 07 - 06 77 82 12 75
Eva PEREIRA 04 67 67 67 04 - 07 89 05 05 44
actu@herault.fr

 **@departementdelherault**

 **@heraultinfos**